

Daisy dans vos bibliothèques

Le dispositif « Daisy dans vos bibliothèques » est proposé par la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine aux bibliothèques et aux réseaux de bibliothèques d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de faire connaître l'offre de lecture adaptée de la Médiathèque Valentin Haüy et d'en faciliter l'accès et l'utilisation pour les brétilien·ne·s qui en ont besoin.

Cette offre découle d'un conventionnement entre la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine et l'association Valentin Haüy signé en 2021, suite à l'appel à projet national « Daisy et Cie ». Il permet d'intensifier l'aide du Département aux bibliothèques et réseaux de bibliothèques d'Ille-et-Vilaine pour mieux accueillir et accompagner tous les publics dans leur accès à la lecture.

Eole et Daisy, de quoi parle-t-on ?

L'offre de lecture adaptée est celle d'[Eole](#), la médiathèque numérique de l'association Valentin Haüy. Elle propose en ligne et gratuitement, en téléchargement ou sur CD gravés, plus de 55 000 livres audio au format Daisy : fictions, documentaires, livres pour la jeunesse, etc.

Daisy (Digital Accessible Information System) est un format international de livre audio conçu pour faciliter la lecture par des personnes handicapées ou souffrant de troubles cognitifs : il permet de se déplacer à l'intérieur du livre, de retrouver le point où l'on s'est arrêté, de placer des marques-pages, de contrôler la vitesse de lecture, de modifier la hauteur de la voix, entre autres fonctionnalités.

Pour bénéficier de toutes les fonctionnalités du Daisy, les livres audio Daisy doivent être lus soit sur un lecteur Daisy, soit sur iPhone, iPad, smartphone ou une tablette Android via des applications à télécharger : Voice Dream Reader (payante) ou Dolphin EasyReader (gratuite).

Le cadre légal de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées

Le dispositif « Daisy dans vos bibliothèques » s'inscrit dans le cadre de la loi n°2006-961 du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information.

Cette loi a institué l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes empêchées de lire. Elle permet à des organismes à but non lucratif de réaliser et de communiquer aux personnes en situation de handicap des versions adaptées des œuvres protégées, sans avoir ni à demander d'autorisation préalable aux titulaires des droits et droits voisins, ni à les rémunérer.

Pour en savoir plus : Consulter la fiche KAB [L'exception au droit d'auteur en faveur des personnes en situation de handicap](#) sur le portail de la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine.

A qui s'adresse "Daisy dans vos bibliothèques" ?

La loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine a redéfini le champ des bénéficiaires de l'exception handicap.

Toute personne rencontrant des difficultés pour lire du fait d'un handicap ou d'un trouble - personnes malvoyantes ou aveugles mais également en situation de handicap moteur, mental ou porteuses de troubles cognitifs et des apprentissages (les publics « DYS ») - peut se voir communiquer une version adaptée d'une œuvre.

La consultation des versions adaptées est strictement personnelle et réservée aux seuls bénéficiaires de l'exception handicap.

Le KAB - Kit Accessibilité en Bibliothèque Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine



Un appel à candidature annuel

La Médiathèque départementale déploie le dispositif "Daisy dans vos bibliothèques" sur la durée pour mieux accompagner les bibliothèques et réseaux de bibliothèques qui souhaitent y participer. Ce déploiement passe par un appel à candidature annuel.

En 2021, le 1er appel à candidature a permis à 74 bibliothèques de proposer ce nouveau service.

Charte de partenariat et accompagnement de la Médiathèque départementale

Pour mettre en œuvre le dispositif localement, les bibliothèques et réseaux de bibliothèques partenaires cosignent une charte de partenariat avec la Médiathèque départementale.

Cette dernière s'y engage à proposer l'accès à la plateforme Éole, des outils de communication « clé en main », formation et assistance dans la mise en œuvre du service. En contrepartie, les bibliothèques et réseaux de bibliothèques partenaires s'engagent à respecter le cadre légal du dispositif, faire connaître le service, en faciliter l'accès et l'utilisation et contribuer à son évaluation.

Pour plus d'informations : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/s-informer/boite-a-outils/accueil-et-publics/1190-daisy-dans-vos-bibliotheques>

Contacts à la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine :

- Coordinatrice Accessibilité et publics
Isabelle Berta - isabelle.bertha@ille-et-vilaine.fr - 02 90 02 76 01

- Référentes "Accessibilité"
Rosine Gandon - rosine.gandon@ille-et-vilaine.fr - 02 90 02 77 45
Virginie Lescop - virginie.lescop@ille-et-vilaine.fr - 02 90 02 75 91